

Aufil du Ala pêche aux infos N°22 SPECIAL 3 ANS DÉJÀ!

2020-2023 en images

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE









Lancement des travaux de la future gendarmerie



Remplacement progressif des véhicules thermiques



Eau et assainissement : Entretien et rénovation des réseaux



Fin de la rénovation du presbytère



Sécurisation des rues du Stade et du Vaudran pour accéder aux endroits dédiés à l'enfance et la jeunesse



Inauguration de la résidence du Salon

Elargissement et réfection de la route de la Marquise





Création d'une
voie partagée
rue du Champ
Martin et suppression du parking place du
Bosquet pour
rendre l'espace
aux familles

2023-2026 en images



Nous travaillons à obtenir une première fleur notamment avec une réflexion sur le fleurissement durable et les économies d'eau.



Continuité des travaux de sécurisation des rues en favorisant les mobilités douces



Installation stratégique d'un système de vidéo-surveillance



Installation d'un feu récompense près du garage Peugeot pour les véhicules venant de Gray



Construction de la future caserne de gendarmerie et ses logements



Rénovation et extension du gymnase en partenariat avec la CC4R



Rénovation de l'éclairage public vieillissant et énergivore



Construction de deux chaufferies bois (secteur future gendarmerie et secteur gymnase)





- * Terrain de pétanque au Grands Champs
 * Rénovation des jeux
 du Bosquet
- * Installation d'un terrain multisport

Au fil des finances

Un petit bilan des dépenses et recettes 2022 :

En 2022, la collectivité a dépensé pour ses frais de fonctionnement la somme de 774 673 €. En contrepartie les recettes encaissées pour faire face à ses frais se sont élevées à 1 155 109 €.

Côté investissement : la résidence du Salon a été inaugurée. Elle aura coûté 1 250 000 € subventionnés à hauteur de 80 %. Le solde est financé par les loyers. La création de la plateforme viabilisée qui accueillera la future gendarmerie et les logements a débuté. Il en coûtera environ 400 000 € subventionnés à 70 % par l'Etat.



A noter : l'accès à l'éducation est gratuit pour les familles mais la scolarisation au pôle éducatif coûte 730 € par an et par élève et 120 € par élève au collège. Ce coût est supporté par la collectivité







15 Eements







Avec 100 € en 2022 nous avons payé les charges courantes telles que l'eau, l'électricité, le carburant, les fournitures diverses, les assurances, les entretiens et réparations de matériels, ... (31 €). Nous avons rémunéré le personnel (29 €). Nous avons réglé d'autres charges comme les subventions aux associations, les charges relatives à la scolarité ou encore les indemnités des élus (23 €) et enfin, nous avons payé les intérêts des emprunts (2 €). Les 15 € restants ont été affectés aux investissements.







Bon à savoir : le budget engage pour soutenir les associations (subventions, mise à disposition de locaux, de matériel, électricité, chauffage, etc) s'élève à environ 50 000 €





Du côté du CCAS



Offerte à tous les dampierrois dès la 6ème et jusqu'à l'âge de 18 ans.



Prise en charge des frais d'inscription dans les associations dampierroises pour les jeunes jusqu'à 16 ans à hauteur de 20 € par an et par association



Prise en charge de 5€ par jour et par enfant dampierrois fréquentant l'accueil de loisirs (déduit des factures aux familles)









Prise en charge des frais d'installation



Spectacle de fin d'année offert aux enfants dampierrois jusqu'au CM2



Pour les jeunes jusqu'à 26 ans. Contact : 03.84.64.88.38



En fin d'année, cadeau aux Dampierrois de plus de 90 ans et à ceux résidant à l'EHPAD

MAIRIE

2 place de la Mairie

70180 Dampierre-sur-Salon

03.84.67.14.30 / mairie@dampierresursalon.fr

<u> Horaires d'accueil du public :</u>

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30 JEUDI de 13h30 à 17h30. www.dampierre-sur-salon.fr

Sortez de chez vous, Dampierre et
alentours

